

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	38 (1909)
Heft:	12
Rubrik:	Aptitudes physiques des recrues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette ville, d'abord comme étudiant en théologie, puis comme pasteur, jusqu'en 1872, époque où il s'adonna complètement à l'enseignement.

Les études historiques l'avaient attiré; il y avait été initié par le professeur Büdinger, qui a formé toute une école d'historiens : Mgr von Knonau, J.-J. Müller, Oechsli, Dierauer, Dändliker. Sa thèse de doctorat a pour titre : *Wallenstein, comme 'duc de Mecklenbourg*. En 1872, il devient professeur d'histoire à l'Ecole industrielle; en 1875, il enseigne cette branche à l'Ecole cantonale; en 1878, il est privat-docent d'histoire de la pédagogie à l'Université; l'année suivante, il est nommé professeur de pédagogie à l'Ecole normale.

Mais son infatigable activité ne se restreint pas à ses nombreux cours. En 1874, il fonde avec deux maîtres d'enseignement secondaire, MM. A. Koller et E. Gubler, la première *Exposition scolaire permanente* et, en 1878, la « Pestalozzi-stüchen », « chambrette » consacrée exclusivement à une collection de documents et de souvenirs concernant Pestalozzi. Ce fut l'œuvre qui lui tint le plus au cœur et qui absorba la plus grande part de son activité.

Il écrivait dans le *Schularchiv*, organe du Musée pédagogique, et dans les *Pestalozziblätter* dont il était le fondateur, un nombre considérable d'articles, grands et petits, sur des sujets historiques et pédagogiques. L'énumération de ses œuvres complètes formerait une liste imposante et variée. Nous citerons, en particulier, l'histoire du synode scolaire zurichois (1883), l'histoire de l'école populaire en Suisse, son ouvrage principal (1888), l'histoire de la société de Zofingue (1897) et une série d'études sur Pestalozzi. Il était surtout connu, à l'étranger, comme Pestalozien émérite et savant; on l'assimilait aux Morf et aux Seyffart.

Dès 1890, il avait dû réduire le nombre de ses cours et dès 1905, l'état de sa santé réduisit l'inlassable travailleur à l'inaction et au silence. Les dernières années de sa vie furent un long martyre; un léger coup d'apoplexie le délivra le 24 mai dernier.



Aptitudes physiques des recrues

Les journaux ont publié dernièrement les résultats comparatifs des examens des capacités physiques de nos recrues fribourgeoises pour les années 1907 et 1908. Un tableau indiquant le rang des districts et la note moyenne totale accompagnait cette statistique.

La note moyenne pour le canton de Fribourg est encore loin d'être brillante ; elle est entre *bien* et *passable*. Nous pouvons certainement faire mieux et arriver à un rang aussi avantageux que celui obtenu pour l'examen pédagogique. Pour cela, il faut vouloir, agir et persévéérer.

Les exigences de la Confédération ne sont pas énormes pour nos recrues campagnards. *Courir et sauter*, cela rentre dans les exercices faisables de la jeunesse villageoise. Elle a sous les pieds et à sa disposition partout l'élément nécessaire à cet entraînement : le *terrain*.

Quant à la troisième rubrique de l'examen, le *lever d'haltère*, les garçons de nos écoles rurales devraient être habitués de bonne heure à un exercice physique qui est généralement du goût des campagnards, leur permettant la démonstration flatteuse de la force de leurs bras et de la résistance de leurs biceps.

Aujourd'hui déjà, c'est le lever de l'haltère qui a valu à nos recrues la meilleure note à l'examen physique, et pourtant combien de ces derniers n'avaient jamais fait d'exercices préparatoires de ce genre ?

Le jour où les écoliers feront de temps en temps, dès l'âge de 12 ans déjà, des levers d'haltères de 10 kg., puis plus tard de 13-14 kg., ils arriveront aisément de 16 à 19 ans à soulever quatre fois de chaque main l'haltère fédéral de 17 kg. exigé et à obtenir la note 1 pour cette épreuve.

Comme on a pu le constater par la statistique cantonale, c'est le district de la Veveyse qui est arrivé en tête des districts fribourgeois avec les meilleurs résultats, soit la note 7 pour 1908, alors que la moyenne du canton était de 7,69. Ce résultat est dû à l'excellente note que ce district a obtenu au lever d'haltère, 1,77 (moyenne 2,05), grâce à une préparation sérieuse des recrutables.

Les principales communes de la Veveyse ont eu la bonne inspiration de faire l'acquisition d'haltères de 17 kg. et les instituteurs ont ainsi pu faire exercer leurs jeunes gens, lesquels ont obtenu un grand nombre de notes maximum pour cette rubrique de l'examen.

Dans le but de donner aux autres districts du canton l'occasion de préparer dans cette voie la jeunesse du pays, pour l'honneur du nom fribourgeois, nous conseillons aux communes de faire l'acquisition d'une série de *trois haltères* de différents poids, permettant au Corps enseignant d'appliquer déjà pendant les dernières années d'école primaire, puis lors de l'époque des écoles complémentaires de 16 à 19 ans, la pratique de ces levers d'haltères, lesquels joints aux exercices de saut et de course, donneront à la jeunesse l'occasion de rivaliser entre eux de zèle, d'adresse et de force. X.